



Le Maire

## Mairie de Chaumes en Brie

**SEANCE PUBLIQUE DU  
CONSEIL MUNICIPAL du 29 juin 2017  
EN MAIRIE - Salle du conseil à 20H00  
Articles L 2121-10 et L 2121-11 du C.G.C.T.**

**L'Ordre du jour de la séance est fixé de la manière suivante :**

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal: Monsieur LADROIT Pierre
2. Approbation du compte-rendu du 13 avril 2017
3. Notification des décisions du Maire du 13 avril au 29 juin 2017
4. Autorisation de signer la convention de mise à disposition de biens et de services municipaux de la commune au profit de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, dans le cadre de la compétence en matière d'eau potable
5. Autorisation de signer la convention de mise à disposition de biens et de services municipaux de la commune au profit de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, dans le cadre de la compétence en matière d'assainissement collectif
6. Autorisation donnée au conseil communautaire de la Brie des Rivières et Châteaux pour adhérer au syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique
7. Incorporation de biens sans maître dans le domaine privé communal – Section AE n°701, 1 rue de la Poterne
8. Autorisation donnée au Maire pour signer le mandat de vente du bien sis au 20 rue du Château "Le Hameau d'Arcy" avec l'Adresse de Guignes
9. Autorisation donnée au Maire pour acquérir les parcelles cadastrées section C n°490, 195, 196, 197, 198 et 199 situées en "Espace Naturel Sensible"
10. Autorisation donnée au Maire pour vendre la parcelle A1335 - 14 rue Gallier.
11. SDESM - Adhésion à un groupement de commandes pour la réalisation d'un service de levés topographiques
12. SDESM - Adhésion au groupement de commande électricité
13. SDESM - Adhésion de la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry
14. SDESM - Redevance pour occupation du domaine public communal due par ENEDIS
15. Admission en non-valeur
16. Annulation des titres exécutoire de Madame BETEILLE Magali
17. Participation communale pour le transport scolaire sur circuits spéciaux - Carte Scol'R année 2017/2018
18. Approbation des nouveaux statuts du SIVU du Conservatoire Couperin
19. Election d'un représentant de la commune auprès du Conseil d'Administration de la Mission Locale
20. Dissolution de la communauté de communes de l'Yerres à l'Ancoeur (CCYA)

Fait à Chaumes-en-Brie, le 20 juin 2017.

Le Maire

Jean-Paul GUYONNAUD